



Je vais entrer en troisième secondaire

Tu vas entrer dans le degré dit d'*orientation*. Tu vas pouvoir choisir comment poursuivre tes études en fonction de l'avis du conseil de classe.

Choix de forme

Ton certificat de réussite du premier degré (CE1D) en main, tu peux rester en Humanités **Générales**, t'orienter vers les **Techniques** ou les **Artistiques de transition** ou de **qualification** ou encore vers les **Professionnelles**. Si tu n'obtiens pas ton CE1D, le conseil de classe définira les formes et sections dans lesquelles tu pourras choisir ton option.

Les **sections de transition** préparent le mieux à la poursuite d'études supérieures parce que les cours généraux sont largement majoritaires. Les **sections de qualification** préparent à l'accès direct à une profession. Elles ont un maximum de cours liés à l'option. (voir schéma au verso pour comparer le rapport cours généraux/cours optionnels). Les sections de qualification n'empêchent cependant pas la poursuite d'études supérieures à condition d'obtenir ton CESS (Certificat d'Etudes Secondaires Supérieures), ce qui sera le cas si tu réussis une 6[°] Technique de Qualification, 6[°] Artistique de Qualification ou une 7[°] Professionnelle de type B ou C.

Comment choisir?

Parles-en autour de toi. N'hésite pas à demander **un rendez-vous au CPMS**. Ils vont t'aider à réfléchir, tests à l'appui éventuellement. Consulte aussi les sites des écoles, les options proposées y sont souvent décrites avec leurs grilles horaires, leurs objectifs et débouchés. Différents sites détaillent plein de métiers avec les formations qui y mènent (monmetiermonavenir.be ; metiers.be ; enseignement.be > pédagogie et discipline > référentiel de compétences > profils de formation et de qualification). Ce sera plus facile si tu te fais aider d'un adulte. Projette-toi dans deux ans et regarde quels sont les prolongements des options qui semblent t'intéresser au troisième degré. Même si cela te paraît encore loin, ça peut t'aider à approfondir ton choix, à le mettre en perspective (cfr fiche sur les choix d'options).

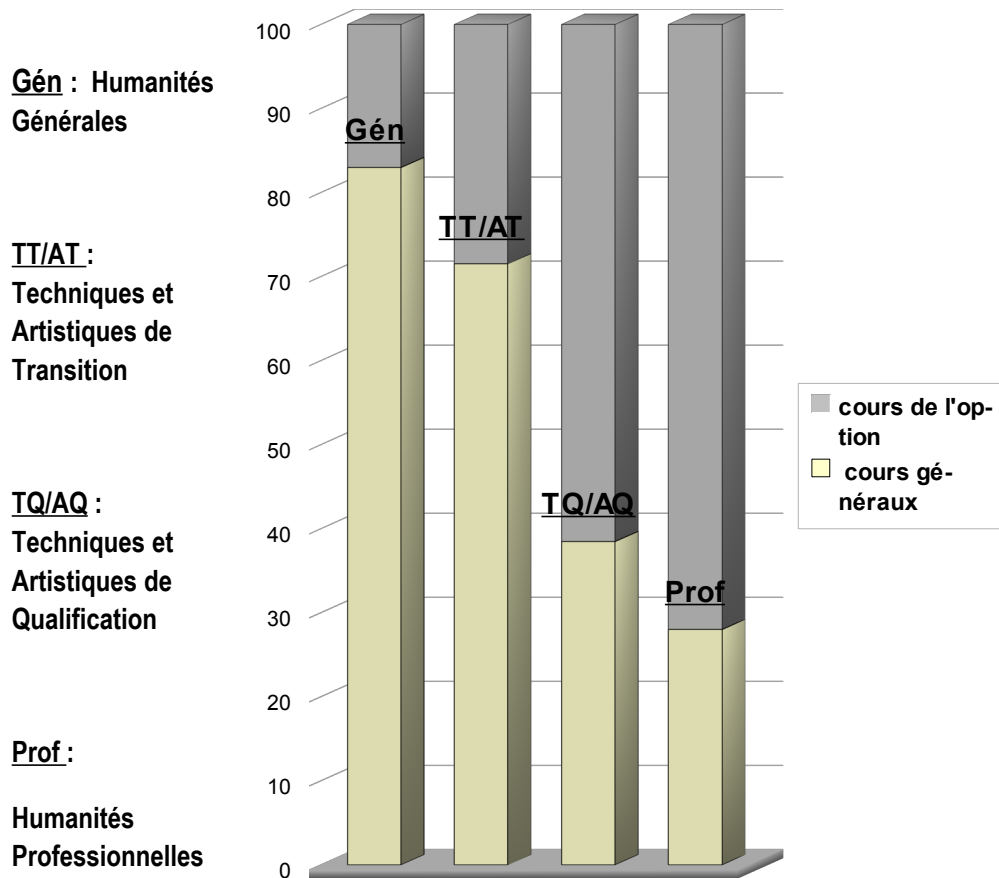
1^{er} degré= d'observation
2^{ème} degré= d'orientation
3^{ème} degré= de détermination
*Il existe des 7^{èmes} années
organisées après le 3^{ème} degré.*

Choix d'option

Dans les **Humanités Générales**, tu peux choisir entre les Humanités Classiques (Latin, Grec), Scientifiques, les Langues Modernes, les Sciences Économiques, les Sciences Humaines, les Artistiques ou les Sportives. Si tu t'orientes **vers les Techniques de transition**, un choix plus spécialisé s'offre à toi, comme la Bio-technique, l'Audiovisuel, les Sciences Sociales et Educatives, l'Electronique informatique,... **En Technique de qualification et en Professionnel**, tu pourras également opter pour des options touchant à l'économie, les sciences humaines, l'artistique mais aussi à des métiers comme plombier, électricien, mécanicien,...


On parle des Techniques, peu des **Artistiques**. Sais-tu qu'en Artistique de Transition existe l'option Arts-Sciences et Danse? L'Artistique de « Qualification » quant à lui te propose les Arts Plastiques.

Le rapport cours généraux/cours optionnels s'inverse du Général vers le Professionnel :



Au troisième degré, tu **détermineras** tes choix (degré dit de **détermination**). Tu pourras encore changer d'option et éventuellement de forme avant d'y entrer mais une fois entamé, ce ne sera plus le cas. Débuter une nouvelle option au troisième degré doit être mûrement réfléchi. L'option vers laquelle tu veux t'orienter va peut-être davantage t'épanouir mais tu devras rattraper tout ce que les autres élèves auront déjà appris dans les matières optionnelles en 3^e et 4^e. Et tu ne pourras pas changer l'année prochaine (entre 5^e et 6^e). De plus, le fait de ne pas aller jusqu'au bout de ce qu'on a commencé laisse parfois un goût amer. Evite les choix que tu crois de facilité. Il y a des matières et donc de l'étude dans toutes les filières. Les sites et services ressources cités plus haut te seront à nouveau utiles.

Mise à jour : octobre 2009

	Antenne Scolaire du Service Prévention de Woluwe-Saint-Lambert
	Avenue Andromède, 98
	1200 Bruxelles
	02/770.21.98 – 0494/503.500
	antennescolaire@woluwe1200.be
Avec le soutien du Bourgmestre, Olivier Maingain	

Cette fiche est le fruit de la collaboration des services de prévention suivants : asbl PAJ de Woluwé-Saint-Pierre, Antenne Scolaire d'Anderlecht, CLAS d'Ixelles, Nota Bene de l'asbl BRAVVO de Bruxelles, Antenne Scolaire de Woluwé-Saint-Lambert, Cellule de veille de Berchem-Sainte-Agathe, Intervalle de Jette, Service de médiation scolaire d'Etterbeek.